

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Tél. : 03.86.33.40.46

Fax : 03.86.32.45.73

Mercredi de 15 h à 17 h

Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

LE 03/11/2016, À 18 H 30

**Membres présents** : Madame MILLEREAUX Monique (Maire), Madame DUCHENNE Karine et Monsieur CULLIERE Jean-Paul (Adjoints), Mesdames ROUX Isabelle, TARRINHA Nathalie, Messieurs AMICHAULT Jean-Claude, CULLIERE Nicolas, OLIVETTI Gilbert (Conseillers Municipaux).

**Absents excusés** : Pouvoir de Madame LEBIGRE Natacha à Madame DUCHENNE Karine

**Absent non excusé** : Monsieur MILLEREAUX Vincent

**Secrétaire de séance** : Madame TARRINHA Nathalie

- 
- 1°) Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal
  - 2°) Suivi des dossiers d'autorisation de voirie (CU – DP – PC)
  - 3°) Suivi des commissions
  - 4°) ONF : proposition vente parcelle D731 et projet route forestière
  - 5°) CAUE : adhésion 2016 + ATD (Agence Technique Départementale)
  - 6°) Commune d'Asquins : répartition des frais de Noel 2015 (Montillot)
  - 7°) Location de la salle polyvalente à la société de chasse
  - 8°) SDEY : convention éclairage public
  - 9°) SDEY : Maintenance et projets 2017
  - 10°) Château d'eau : sinistre et devis de réparation
  - 11°) Création du document unique
  - 12°) Fauchage et élagage
  - 13°) Réunion Conservatoire des Sites de Bourgogne
  - 14°) Réunion publique SPANC
  - 15°) Dotation : versement Fonds Départemental Taxe Professionnelle
  - 16°) Dotation : versement Fonds Départemental de Péréquation – Droit de mutation
  - 17°) Questions diverses
- 

Madame le Maire demande à rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Achat d'une bétonnière
- Logement au-dessus de la mairie

**Madame le Maire ouvre la séance du Conseil à 18 heures 30.**

**1°) Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal**

Le dernier compte rendu du conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

**2°) Suivi des dossiers d'autorisation de voirie (CU – DP – PC)**

CU et PC - Néant

DP – Mr Mercier pour la réfection de son mur rue de Nailly.

**3°) Suivi des commissions**

Aucune commission n'a eu lieu depuis la dernière réunion de conseil.

#### **4°) ONF : proposition vente parcelle D731 et projet route forestière**

L'ONF propose une estimation des affouages de la parcelle D731 pour un montant de 1963€. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette estimation.

L'ONF réitère sa demande concernant le projet d'une route forestière sur les bois de La Mardelle. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse ce projet.

#### **5°) CAUE : adhésion 2016 + ATD (Agence Technique Départementale)**

Madame le Maire propose que la Commune adhère au CAUE de l'Yonne afin de bénéficier de conseils en architecture, sur l'urbanisme et sur l'environnement. Le montant annuel de la cotisation s'élève à 0,15€ par habitant pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la Commune au CAUE de l'Yonne et autorise Madame le maire à signer toutes pièces à intervenir.

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que la Commune n'est pas adhérente à l'Agence Technique Départementale (ATD) alors que cela lui permettrait d'avoir des conseils, des études pour les projets dans le domaine de l'architecture ou de l'urbanisme ainsi qu'une assistance à la maîtrise d'ouvrage. Une réflexion sera à l'étude lors du projet de la rénovation de la salle polyvalente.

#### **6°) Commune d'Asquins : répartition des frais de Noël 2015 (Spectacle à Montillot)**

Madame le Maire explique qu'il est nécessaire de délibérer pour le paiement de la facture de cette manifestation. Le montant est de 68,85 € pour 8 enfants.

Après délibération, le conseil accepte cette facture à l'unanimité.

#### **7°) Location de la salle polyvalente à la société de chasse**

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité de louer la salle polyvalente à la société de chasse de Saint-Moré à compter du 6 Novembre et jusqu'au 26 Février 2017 pour un montant de 340€.

#### **8°) SDEY : convention maintenance éclairage public**

Le règlement financier du SDEY prévoit une participation de la commune aux travaux de maintenance à 80% TTC. Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal AUTORISE le maire à signer les conventions financières avec le SDEY et tous documents relatifs aux opérations d'éclairage public et à engager des dépenses pour la maintenance de l'éclairage public.

#### **9°) SDEY : Maintenance et projets 2017**

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition pour 3 visites annuelles et AUTORISE le maire à signer tous documents relatifs à ce transfert.

Suite à la maintenance effectuée cette année, il s'avère que plusieurs points lumineux sont hors-service. Une demande de devis a été demandée au SDEY sur le programme 2017 ainsi que pour les 29 néons qui ne sont plus aux normes.

#### **10°) Château d'eau : sinistre et devis de réparation**

Suite au vandalisme sur les fenêtres du château d'eau, Une plainte a été déposée à la gendarmerie et un devis a été demandé pour les réparations. Un expert de l'assurance se rendra sur les lieux le 14 Novembre.

#### **11°) Création du document unique**

Le centre de gestion se propose de nous assister dans l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels. Le coût pour la collectivité sera de 500€. Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer une convention avec le centre de gestion et de demander les subventions y afférentes.

#### **12°) Fauchage et élagage**

Un inventaire des routes et chemins nécessitant un élagage sera fait prochainement.

Suite à la modification des statuts de la CCAVM, celle-ci a repris la compétence du fauchage à partir de 2017 pour les voies intercommunales.

#### **13°) Réunion Conservatoire des Sites de Bourgogne**

La réunion prévue le Jeudi 10 Novembre est reportée à une date ultérieure.

#### **14°) Réunion publique SPANC**

Cette réunion aura lieu le Vendredi 2 Décembre à 18h30 à la salle polyvalente.

#### **15°) Dotation : versement Fonds Départemental Taxe Professionnelle 2016**

Le conseil départemental a attribué à notre commune un fond départemental de la taxe professionnelle d'un montant de 5499€.

### 16°) Dotation : versement Fonds Départemental de Péréquation – Droits de mutation

Le conseil départemental a attribué à notre commune un fond départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation de 8900,86 €.

### 17°) Achat d'une bétonnière

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'achat d'une bétonnière pour un montant de 260 €.

### 18°) Logement au-dessus de la mairie

Une pré-visite a eu lieu et il s'avère que le logement a subi des dégâts importants dus aux locataires.

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas reverser la caution. Des devis seront demandés pour la remise en état de celui-ci.

### 19°) Questions diverses

- Madame le Maire donne lecture d'un courrier adressé par la préfecture qui tient à souligner le travail de qualité fourni pour la réalisation du DICRIM.
- Madame le Maire fait la lecture d'un courrier de Monsieur Olivetti qui fait part de son inquiétude et du danger concernant l'absence de signalisation horizontale sur la RD606. Madame le Maire répond qu'elle a déjà rencontré la SRD sur ce sujet et que ce dossier est en cours d'instruction.
- Mr Amichault demande que la pancarte de la rue de la Roche soit déplacée pour une meilleure visibilité de l'impasse.

Séance levée à 20h00.

Vu par Nous, le Maire de Saint-Moré, pour être affiché le 10/11/2016 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 Août 1884.

Le Maire,  
Monique MILLEREAUX

